

## MÉMO POUR NOS PARTENAIRES ET TRAVAILLEURS

Chers employés, partenaires, la pandémie de coronavirus (Covid-19) nous affecte tous. À cet égard, nous aimerions partager avec vous les efforts que Canam déploie ainsi que les nouvelles directives qui seront requises sur nos sites. Ces mesures sont destinées à compléter les mesures qui pourraient vous être demandées par l'entrepreneur général et / ou le propriétaire.

### **DES LIGNES DIRECTRICES**

Pendant cette période incertaine, nos décisions seront prises en gardant à l'esprit deux principes clairs et non négociables:

- Notre première priorité est la santé et la sécurité de nos collègues
- Notre deuxième priorité est la continuité du service à nos clients et partenaires car ils dépendent de nous pour prendre soin de leurs propres employés et clients.

### **MESURES À METTRE EN ŒUVRE**

Afin de garantir la réalisation de ces objectifs, nous comptons sur votre collaboration. Veuillez informer vos employés sur nos sites des **nouvelles mesures mises en œuvre** **immédiatement**:

**Distanciation sociale** | Au moins 2 M (6,5 pieds) avec des collègues doivent être maintenus en tout temps, chaque fois que cela est possible - Dans le cas où deux travailleurs ou plus sont rapprochés sur le chantier ou dans une plateforme élévatrice, les travailleurs doivent porter un masque ou des visières 3M.

- **Zones communes (roulotte de chantier, etc.)** | • Salle à manger: heures de déjeuner échelonnées limitées à 8 personnes à la fois pour désinfecter avant et après chaque session.
- **Outils** | Évitez autant que possible de partager les outils, tous les outils stockés ensemble seront nettoyés avant d'être rangés tous les soirs en utilisant des solutions de désinfection telles que Lysol ou une solution d'eau de javel et d'eau en les vaporisant.
- **Équipement (chariot élévateur, nacelle, etc.)** | Matériel à nettoyer avant et après utilisation par l'opérateur.
- **Stand Up de chantier** | Le « toolbox » du matin est désormais obligatoire pour garder la communication ouverte entre les superviseurs et les travailleurs. La distance sociale devra être respectée.



- **Documentation (Liste de contrôle des employés, AST, etc.)** | Les travailleurs doivent se laver les mains avant de signer tout document partagé, papier ou électronique, ou chaque équipe doit envoyer les documents par voie électronique au contremaître pour les envoyer à la direction du site Canam.
- **Affichage** | Des informations supplémentaires sur Covid-19, le lavage des mains, la prévention sont affichées dans la roulotte du chantier et dans la zone commune.

### **CONSIDÉRATIONS ADDITIONNELLES**

- Si vous êtes malade de quelque façon que ce soit, y compris un rhume ou une toux mineure, restez à la maison
- Si vous avez été en contact avec des personnes qui ont voyagé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis au cours des quatorze derniers jours, restez à la maison pour une quarantaine de quatorze jours
- Au-delà de l'EPI obligatoire, nous suggérons que les travailleurs portent des gants en tout temps sur place
- NE PAS utiliser les bureaux pour des réunions de sous-commerce ou des orientations de sécurité. Choisissez des réunions individuelles et / ou des réunions à l'extérieur à une distance de sécurité ou, l'option préférée, via la ligne de conférence téléphonique de l'entreprise

### **PROCESSUS DE DÉSINFECTION**

#### **Liste des éléments à désinfecter**

Reportez-vous au fichier journal de nettoyage.

### **COVID-19 Infection Prevention Protocol**

#### **Accès au site et contrôle des symptômes**

Limitez le nombre d'accès physiques et contrôlez les symptômes aux points d'entrée. Les thermomètres infrarouges doivent être utilisés dès qu'ils sont disponibles.

Si un employé présente des symptômes de fièvre (38 degrés C et plus) combinés à une toux, l'accès à notre établissement doit être refusé. Des conditions d'isolement obligatoires doivent être présentées à l'employé. Lien vers le protocole de prise de température (à venir)

Si un employé, une fois son quart de travail commencé, présente des symptômes de COVID-19, le contremaître doit suivre l'arbre de décision et prendre les mesures nécessaires.



### **Distance physique de 2 mètres**

L'aménagement des postes de travail, les salles de repos et les vestiaires doivent permettre aux employés de se conformer aux instructions pour une distance physique de 2 mètres. Le marquage des distances à respecter (par exemple **X** au sol sous les chaises) doit être privilégié.

### **Séparation des équipes de travail**

Limitez autant que possible le nombre d'employés dans la même zone de travail. Mettre en place des règles de confinement du secteur en veillant à ce que les employés du même secteur aient accès à des toilettes dédiées et à une salle de pause.

Les différents quarts doivent être suffisamment espacés dans le temps pour empêcher les employés de 2 quarts différents de se rencontrer sur le lieu de travail. La désinfection des surfaces communes fréquemment touchées est recommandée entre les quarts de travail.

### **Travail isolé**

Bien que nous voulions assurer une distance physique par rapport à notre personnel, nous devons nous assurer que les risques associés au travail seul sont bien maîtrisés.

### **Hygiène des mains**

Exiger le lavage des mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes à l'arrivée sur le lieu de travail, avant et après les pauses, avant et après les repas, et à chaque visite aux toilettes.

### **Réception et expédition du matériel**

Les camionneurs arrivant de l'extérieur, quelle que soit leur provenance, doivent se présenter au poste d'accès et rester dans leur cabine en tout temps, même lors du déchargement ou du chargement du camion.

La procédure d'accueil des camionneurs doit leur être clairement communiquée et affichée au point d'accès.



## Grille de prise de décision

Niveau de contact	<b>Employé présent au travail dans les 14 derniers jours</b> <b>Rouge : information mise à jour</b>	Isolement obligatoire Exigé par Canam	Enquête interne (*Contact potentiel avec autres employés)	Enquête externe (Santé publique)	Actions
<b>1</b>	A- L'employé est diagnostiqué COVID-19	X	X	X	<a href="#">Voir le Protocole contact avec une personne atteinte de la COVID-19</a>
	B- L'employé a les symptômes de la COVID-19 (Fièvre, toux, difficulté respiratoire)	X	X		<a href="#">Voir le Protocole contact avec une personne atteinte de la COVID-19</a>
<b>2</b>	C- L'employé a été en contact direct* avec une personne diagnostiquée	X			<a href="#">Voir le Protocole contact avec une personne atteinte de la COVID-19</a>
	D- L'employé a été en contact direct* avec une personne symptomatique en attente d'un diagnostic	X			<a href="#">Voir le Protocole contact avec une personne atteinte de la COVID-19</a>
	E- L'employé a potentiellement été en contact avec une personne diagnostiquée				Suivi étroit des symptômes
<b>3</b>	F- L'employé a potentiellement été en contact avec une personne symptomatique en attente d'un diagnostic	Aucune action à prendre pour l'instant			
	G- L'employé habite avec une personne ayant été en contact avec une personne diagnostiquée				
	H- L'employé habite avec une personne ayant été en contact avec une personne symptomatique				

\* une interaction de proximité, c'est à dire à une distance de moins de 2 mètres pendant plus de 15 minutes durant la période où l'employé

Diagnostiqué a été symptomatique ou en contact physique direct tel

Légende	
	Premier niveau - les symptômes ou le diagnostic touche
	Deuxième niveau - l'employé a été en contact direct avec une personne ayant les symptômes ou un
	Troisième niveau - l'employé a été en contact avec une personne qui a eu un contact direct avec une personne ayant les symptômes ou un



### Situation en cours

Nous continuerons de suivre la situation de près avec les autorités locales et gouvernementales. Nous ajusterons notre plan d'intervention en conséquence. Nous fournirons des mises à jour et des conseils au besoin.

Si vous ou un membre de votre organisation avez des questions sur l'une des précautions que nous prenons, veuillez me contacter ou contacter votre contact Canam principal pour une discussion plus approfondie.

En attendant, nous apprécions votre collaboration dans la mise en œuvre des protocoles ci-dessus, et continuons de progresser sur nos sites. Ces mesures s'appliquent à tous nos sites Canam. Les efforts et la rigueur de tous seront nécessaires pour rendre ces mesures efficaces.

Travaillons ensemble pour éliminer la progression du Covid-19. En ce sens, le partage de méthodes et de protocoles ne peut que vous aider. Si vous avez des suggestions ou avez mis en place d'autres mesures préventives au sein de votre entreprise, veuillez les partager avec nous.

Merci de votre coopération continue pour assurer la santé et la sécurité de tout le personnel et de votre entourage.

N'hésitez pas à me contacter directement si vous avez des questions,

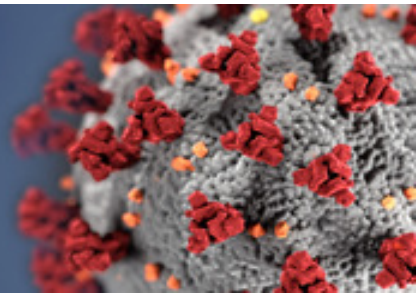
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoit Leclair". The signature is fluid and cursive.

Benoit Leclair

Directeur en santé et sécurité, relations au chantier

# Coronavirus

COVID-19 Information



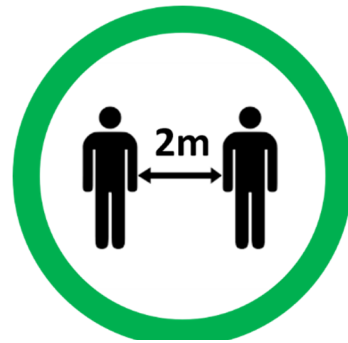
## ÉTAPES POUR LA PRÉVENTION

### ESPACES COMMUNS

(Roulottes, Tables, Chaises, Micro-ondes, etc.)



**Gardez les espaces communs  
propres et désinfectés**  
(Durée d'action du produit)



**Gardez une distance appropriée  
entre vous**  
**Mangez dans votre voiture**  
(Si vous le souhaitez)

### OUTILS & ÉQUIPEMENTS



**Évitez le  
partage  
d'outils**



**Lavez-vous  
souvent  
les mains**



**Évitez de  
toucher  
votre  
visage**



**Nettoyez les  
commandes  
des  
plateformes**



**CANAM**